



DATE DE PUBLICATION : 14 OCTOBRE 2024

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

Délégation de signature donnée par le directeur départemental
au délégué territorial de Seine-et-Marne

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc JACOB, directeur départemental de Seine-et-Marne (succursale de Melun) et de Madame Maxence ZINGUILLIAN, adjointe au directeur départemental de Seine-et-Marne, délégation est donnée à Monsieur Philippe TREGUER, Délégué territorial Nord Seine-et-Marne, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Entreprises.

Monsieur Philippe TREGUER reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de sa zone de compétence dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Melun le 14 octobre 2024

Marc JACOB